



## Nous contacter :

Mairie de Fressines

29 route de Mougou

79370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

La mairie est ouverte tous les après-midis de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

## Sommaire :

### Edito

#### À savoir

- 1er mai : arrêté du maire

#### Les décisions du Conseil municipal

- Le budget de l'année 2018 : pas d'augmentation des taxes communales
- Les subventions aux associations
- Le tableau des subventions attribuées sur l'année 2018
- Les décisions diverses

#### À savoir

- Cérémonie du 8 mai
- Une nouvelle entreprise sur la commune
- Rappel des règles en matière de bruits de voisinage
- Avis à la population : trouble de la circulation sur la route départementale n° 7 le 1er mai

#### Vie associative

- Vide greniers organisé par l'ACCA le 13 mai
- Pétaque loisirs
- Bourse aux jouets des Fressi-Nous le 6 mai
- Fête de l'école par l'APE
- Fête de la musique le 23 juin
- Concerts d'automne les 7 et 8 septembre
- Association des TARD-VENUS

## Edito

Le conseil municipal sort d'une période de préparation et de vote du budget qui reste une étape importante.

En effet, comme chaque année, pour le 15 février, les adjoints ont pour mission de nous faire connaître leurs besoins chiffrés pour les intégrer au budget. La première mouture de ce budget a été étudiée en séance du 6 mars, il a ensuite été voté le 10 avril. Vous en trouverez les principaux chiffres à l'intérieur de ce bulletin. La section de fonctionnement de ce budget est saine, raisonnable et permet un virement de 291 000 euros à la section d'investissement, dont les principales orientations sont le paiement des dernières factures des travaux phase 2 de la mairie et la réfection de la cour de l'école avec la pose d'une nouvelle structure de jeux, les enrobés et des jeux au sol. Ce programme se réalisera sous condition d'obtention de la subvention de l'Etat.

Parce que les bases d'imposition, revalorisées chaque année par l'Etat, nous ont procuré 9 900 euros de recette supplémentaire pour l'exercice 2018, parce que notre gestion des comptes publics est rigoureuse et surtout parce que la communauté de communes de Mellois en Poitou envisage une augmentation de 25 % minimum de ses taux d'imposition, vos élus locaux n'ont pas souhaité augmenter les taux communaux.

Les travaux intérieurs de la mairie sont terminés et nos efforts se portent maintenant sur les aménagements extérieurs mais aussi sur la réfection en cours de la toiture par la régie municipale. Je serai très heureux de vous accueillir le 16 juin prochain pour l'inauguration et la découverte de ce nouvel espace public en présence des personnalités. Si de coutume et c'est bien le sens de la loi NOTRE, les communautés de communes viennent en appui à leurs communes membres, il en est tout autrement avec Mellois en Poitou. En effet, voilà maintenant un an que nous sommes dans cette grande institution qui, à ce jour, ne nous a rien apporté en terme de nouveaux services. Bien au contraire, elle se sert des communes et des contribuables pour essayer d'équilibrer son budget qui enregistre un déficit de 1,5 million d'euros, justifiant ainsi sa volonté d'augmenter sa fiscalité et de baisser le montant des attributions de compensation dues aux communes, sans autres réflexions de pistes d'économie. Je suis agacé par ces décisions qui vous contraignent à un impôt communautaire élevé et vous assure qu'avec mes 2 collègues, nous nous opposerons à cette hausse de la fiscalité et au vote du budget. Au regard de cette gestion très aléatoire, pour ne pas dire irresponsable, et parce que nous sommes dans une

farouche volonté de protéger nos administrés, les élus m'ont mandaté pour prendre rendez-vous avec le Président de la Communauté d'Agglomération de Niort pour réfléchir, avec la commune de Mougou-Thorigné, à une éventuelle intégration à la CAN qui est majoritairement notre bassin de vie.

Cette démarche avait déjà eu lieu en 2015 mais avait reçu un avis défavorable par le Préfet de l'époque.

Dans mon intervention des vœux de janvier dernier, j'ai informé l'assistance de la très forte différence des taux entre les communautés qui nous entourent avec le constat que Mellois en Poitou, qui malgré sa jeune existence, était sur la première marche du podium devant la CAN et Haut Val de Sèvres. Cela s'explique pour partie par des prises de compétences dont les coûts ne sont pas mesurés, ce que ne font pas les communautés voisines.

Je reste à la disposition des fressinoises et fressinois qui souhaiteraient une information plus détaillée sur ce préoccupant sujet.

Je vous incite à venir le 1<sup>er</sup> mai encourager les sportifs de la dernière Fressi-nature mais aussi féliciter les bénévoles de l'association Sport attitude qui, pendant 10 ans, ont donné le meilleur d'eux même pour faire de cette épreuve, une référence sportive.

Le maire  
Christian Nivau

## A savoir

### 1er mai : arrêté du maire

Monsieur le maire a pris un arrêté réglementant les agissements qui pourraient avoir lieu dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Le déplacement, l'enlèvement des

objets mobiliers appartenant à autrui sont formellement interdits.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à cet arrêté.

## Les décisions du Conseil municipal

### Les budgets pour l'année 2018 : pas d'augmentation des taxes communales

Les séances du Conseil municipal des mardis 6 mars et 10 avril ont été pour partie consacrées aux débats sur les orientations budgétaires pour l'année 2018. Les décisions ont porté sur les projets de budget et sur l'évolution des taxes locales.

D'un côté, il y a plusieurs projets d'investissement en cours (voir édito page 1), des dotations de l'Etat en baisse et une grande incertitude sur le budget de la Communauté de Communes qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'avait pas voté l'évolution des taux, mais prévoit une hausse de 25 %.

**Dans ce contexte, pour la quatrième année consécutive les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2018.**

Les taux d'imposition sont donc maintenus comme suit : taxe d'habitation 15,84 %, taxe foncière (bâti) 18,85 %, taxe foncière (non bâti) 78,17 %.

Malheureusement ce n'est pas parce que la commune n'augmente pas ses taxes que les impôts locaux ne vont pas augmenter. Car premièrement les bases sont revalorisées chaque année et d'autres collectivités vont augmenter leurs taxes.

Le budget 2018, pour la section de fonctionnement s'équilibre à 1 371 348 €. Ce budget couvre les charges de fonctionnement de la commune et dégage une somme de 291 026 € pour la section d'investissement.

Les principaux postes de charges sont constitués des charges courantes (eau, électricité, téléphone, fournitures cantine, fournitures diverses, entretien de la voirie et des bâtiments...) pour 285 460 €, des charges de

personnel pour 533 550 €, des charges de gestion (subventions aux associations, indemnités des élus, cotisations diverses ...) pour 78 280 € et des charges financières (intérêts des emprunts) pour 27 100 €. A noter également une provision pour dépenses imprévues de 74 000 € et une ligne atténuation de produits de 81 932 € du fait d'une nouvelle présentation comptable.

Les recettes proviennent des impôts et taxes locales pour 582 317 €, des dotations de l'Etat et participations diverses pour 395 366 €, des produits de services (garderie, cantine, salle des fêtes...) pour 105 455 € et diverses recettes (taxe sur les pylônes, location, excédent antérieur...) pour 288 210 €.

La section d'investissement s'équilibre à 1 065 946 €. Sont prévus notamment le solde du financement des travaux de voirie (sécurité sur la D5 et la D7) et de la construction du restaurant scolaire.

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 100 600 €.

Les investissements lourds sur l'année 2018 sont essentiellement constitués par le solde de l'aménagement de la mairie, l'achat de mobilier, l'installation d'un panneau d'information lumineux. Sont également inscrits au budget, mais conditionné à l'octroi de subventions des travaux à l'école, la réfection de la cour et l'acquisition de jeux.

Dans l'attente des subventions et pour équilibrer le budget d'investissement un prêt relai de 100 000 € a été inscrit mais l'objectif des élus est d'autofinancer l'ensemble des investissements de l'année.

### Les subventions aux associations

Le principe retenu cette année pour l'attribution des subventions a été la reconduction du montant de l'année passée, avec quelques exceptions qui sont les suivantes : quatre associations n'ont pas demandé de subvention pour l'année 2018, l'ACAF (Association des Artisans et Commerçants de Fressines), Enjoy Fressines, l'association les Tards Venus et le théâtre, les Balladins de Fressines. La subvention de l'ACCA a été majorée de 200 €, du fait des frais de cartouches engagés dans le cadre de sa collaboration à la destruction des nids de frelons asiatiques. A noter que le Conseil municipal a attribué deux subventions exceptionnelles : la première

re d'un montant de 3 000 € à l'école pour le financement d'un tiers du projet cirque mené sur l'année scolaire en cours. La seconde de 200 € à l'association « Choupachoups », présidée par Laurine PIZON pour sa participation au rallye humanitaire au Maroc « Bab El Raid ».

Une nouvelle association « Les anciens élèves de Fressines » n'a pas obtenu de subvention. Par contre, elle a comme toute association communale, accès à la gratuité de la salle des fêtes pour son rassemblement biennal.

Au total, c'est une enveloppe de 9 777,60 € qui a été allouée pour soutenir le monde associatif fressinois, les montants ci-dessous.

| Associations           | Sommes attribuées | Associations                      | Sommes attribuées |
|------------------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|
| ACCA - la chasse       | 610 €             | Conseil Local de Parents d'Élèves | 560 €             |
| Pétanque loisirs       | 225 €             | Association scolaire              | 300 €             |
| C.U.M.A.V.             | 270 €             | École de musique                  | 560 €             |
| FRESS'SCENE            | 205 €             | Fressines en Fête                 | 450 €             |
| Fressines.net          | 520 €             | Les Fressinois                    | 220 €             |
| Gymnastique volontaire | 380 €             | La Tribu des Tamalous             | 340 €             |
| Ping-pong              | 450 €             | Protection civile de la Crèche    | 115 €             |
| Sport Attitude         | 470 €             | U.S.E.P                           | 292,60 €          |
| Métronome              | 300 €             | Ecole du sport                    | 310 €             |

*Dans ce contexte, les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales en 2018.*

*Au total, c'est une enveloppe de 9 777,60 euros qui a été allouée pour soutenir le monde associatif fressinois.*

## Les décisions du Conseil municipal

### Les décisions diverses du Conseil municipal

Depuis le dernier Fressines Infos, le Conseil municipal s'est réuni à deux reprises, les mardis 6 mars et 10 avril. Il a pris les décisions suivantes :

**Travaux à l'école** : une demande de subvention d'Etat (DETR) a été déposée à la Préfecture pour aider au financement de travaux à l'école, estimés à plus de 50 000 € (réfection de la cours de l'école et acquisition de jeux). Sans cette subvention les travaux seront reportés.

**Les travaux en régie** : la technicité de nos agents et leur polyvalence, nous permet d'engager de gros travaux en régie. Depuis plusieurs semaines les agents travaillent sur les abords de la mairie, espaces verts, réfection du mur d'enceinte coté rue de la Bastière. Ces derniers jours, ils se sont attaqués à la réfection de la toiture de la mairie, un gros chan-

tier qui est sur le point d'être achevé. En parallèle, ils doivent bien sûr assurer le « quotidien » et notamment l'entretien des espaces verts en cette période de pousse. Ils ont aussi travaillé à la garderie, posé un poteau d'éclairage sur le terrain de pétanque...

**Achats divers** : une armoire de stockage pour le secrétariat de mairie aux Ets LIERE de Chauray pour 395,14 € TTC. Un ordinateur portable pour l'école d'un montant de 725,40 € TTC aux Ets AIPC de La Crèche. Equipement informatique pour le secrétariat de mairie (serveur, ordinateur et logiciels) pour un montant de 3 811,58 € TTC aux Ets MELLECOM de Melle. Un panneau d'affichage lumineux aux Ets LUMIPLAN pour 14 268 € TTC. Feu d'artifice pour le 14 juillet 2 560 € aux Ets FILLON de Parthenay.

16

16, comme samedi 16 juin 2018 au matin, c'est la date que le Conseil municipal a retenue pour l'inauguration de la mairie. Une occasion de venir découvrir la seconde partie d'aménagement avec la salle des mariages et du Conseil, et les salles de réunions. Chaque foyer recevra début juin une invitation avec les horaires et le programme précis. Notez-le sur votre agenda.

## A savoir

### Cérémonie du 8 mai

Rassemblement place de la Bascule à 11 h et défilé jusqu'au monument aux morts. Allocution, dépôt de gerbes, minute de silence et hymne national sont au programme. Les enfants de l'école, les enseignants,

les parents et l'ensemble de la population sont invités à y participer. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

### Une nouvelle entreprise sur la commune

**AGENCE KRIER IMMOBILIER** : Emmanuel Krier vient de créer son agence immobilière de proximité et indépendante. Il possède une expérience de plus de 15 ans dans les secteurs de l'immobilier et de la construction. Sa mission consiste à vous accompagner tout au long de votre projet immobilier sur la commune de Fressines et ses alentours. Que vous désiriez estimer, acheter, louer, vendre ou améliorer votre bien, il vous apporte un service de qualité dans le respect de vos attentes. Il propose aux propriétaires toute l'aide néces-

saire à la préparation de dossiers techniques et à l'aménagement qui valorisera leur bien et concrétisera la vente. Il accompagne les clients acquéreurs dans leurs recherches de biens, de financement et les conseille dans l'aménagement de leur futur habitat. Ecoute active, proximité et réactivité sont les valeurs qu'il mettra à votre disposition pour concrétiser vos projets.

Tél : 06.81.69.98.17

Mail : krier.immobilier@gmail.com

Site : [www.groupekrierimmobilier.fr](http://www.groupekrierimmobilier.fr)

### Rappel des règles en matière de bruits de voisinage

**En matière de bruits de voisinage** un arrêté précise que toutes les précautions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits résultant par exemple de l'utilisation d'appareils audio (télévision, radio, chaîne hifi...) ou encore de pratique d'activités ou de jeux non adaptés au lieu. Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse,

perceuse, scie...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. L'arrêté précise aussi que les propriétaires de chiens, sont tenus de prendre des mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

### Avis à la population : trouble de la circulation sur la route départementale n° 7 le 1er mai.

En raison de la dixième édition de la course pédestre « FRESSI'NATURE », la circulation sur la route départementale n° 7 dans l'agglomération de Fressines sera interdite à tous véhicules le lundi 1er mai de 8 h 30 à 14 h 00, du carrefour du local technique à l'entrée du bourg au carrefour de la D5 à la Croix Ganne. Une déviation sera mise en place dans les deux sens, dès Mougou (calvaire) direction Charcogné pour rattraper le carrefour des 6 chemins, puis la Chesnaye pour rattraper la D5 par la route de Fressines. Une signalisation sera mise en place. Seuls les riverains seront autorisés à emprunter la D7 avec prudence.

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

## Vie associative

### Vide greniers de l'ACCA le 13 mai

L'ACCA organise le dimanche 13 mai 2018, à la salle des fêtes de 9 h à 18 h, son traditionnel vide greniers. Inscriptions (étalement extérieur : 2 € le mètre, intérieur 3 €. Emplacement avec un véhicule : 4 mètres minimum). Renseignements et réservations : C. DENEPOUX 06.82.93.29.71, C. MOREAU 06.02.65.72.70, A. BILLON 06.18.30.67.62, C. MARTIN 05.49.05.93.50 et Y. PIOT 06.11.26.91.18. Possibilité de restauration sur place.

D'autre part, l'ACCA organise le dimanche 3 juin, une journée pêche à la truite, à partir de 8 h à l'étang Moinard à Beaussais (1 ligne 8 €, 2 lignes 12 €). Restauration sur place possible pendant la coupure de 12 h à 14 h (Terrine de chevreuil, paëlla, fromage, dessert) au tarif de 14 € (apéritif et café offerts). Réservation pour le repas avant le 26 mai, voir téléphones ci-dessus (prévoir ses couverts).

### Bourse aux jouets des Fressi-Nous

Les Fressi-Nous vous rappellent que la bourse aux jouets aura lieu le 6 mai de 9 h à 17 h à la salle des fêtes de Fressines. Il reste encore quelques tables disponibles pour exposer ! N'hésitez pas à contacter Dominique SIROL 06.13.04.67.24. (3 € la table). D'autre part nous vous rappelons que les Fressi-Nous se réunissent tous les mercredis matin à la salle des fêtes.

### Fête de la musique : le samedi 23 juin

L'ACAF, l'école de musique et l'APE s'associent pour vous proposer une soirée "Fête de la musique - Moules frites" le samedi 23 juin à partir de 19 h.

La soirée débutera par les chorales de l'école de musique, et ensuite vous dégusterez le traditionnel moules-frites tout en profitant d'une programmation de 2 groupes de musique et avec la présence d'un DJ pour terminer la soirée. Le flyer de réservation du repas sera bientôt dans vos boîtes aux lettres. A très bientôt.

### Association des TARD-VENUS

L'association des tard-venus sera encore très active cette année en participant à des animations dans tout l'ouest de la France. Nous avons commencé notre saison par le tournage d'une vidéo « promotionnelle » au château de Saint-Mesmin, les 24 et 25 mars derniers. Celle-ci sera bientôt disponible sur notre site internet. Si vous souhaitez nous voir, nous serons présents dans la région à la « fête Médiévale de Mauléon » les 2 et 3 juin, aux premières fêtes médiévales de la ville de Niort les 7 et 8 juillet prochains, et nous animerons la commanderie d'Ensigné pour les journées du patrimoine (les 15 et 16 septembre).

Cette année nous participons à l'organisation d'un événement majeur au château de Tiffauges pour le Conseil départemental de Vendée. Cet événement se tiendra le dernier week-end de septembre et rassemblera des troupes de reconstitution venant de France et d'Europe (Russie, Pologne, Italie, Belgique...). L'événement reconstituera les fêtes et animations (banquet, tournois de combattants, artisanat) qui avaient lieu en marge des cérémonies d'adoubement de chevaliers. N'hésitez pas à venir nous voir lors de ces animations. Si vous souhaitez suivre notre actualité vous pouvez vous rendre sur notre site internet : <http://www.les-tard-venus.fr>.

### Pétanque loisirs

L'association Pétanque Loisirs organise, dans les prochaines semaines, deux concours de pétanque. Rendez-vous à la salle des fêtes, le vendredi 18 mai à 20 h 30 pour un concours en doublette formée (une personne seule peut venir et trouver quelqu'un sur place), puis le vendredi 15 juin à 20 h 30 pour un concours en doublette à la mée, avec changement de partenaire à chaque partie. 1 lot pour tous. Contact : C. BROSEAU 06.86.03.38.56

### Fête de l'école par l'APE

L'équipe APE prépare la fête de juin, qui aura lieu le samedi 23 juin. Notez dès aujourd'hui la date sur vos agendas ! Cette année, nous mettons en place un nouveau déroulé afin que vos enfants puissent à la fois participer au spectacle de cirque organisé par l'école et s'amuser à la kermesse. Nous vous proposons un "déjeuner kermesse" entre 12 h et 14 h, un "goûter kermesse" entre 16 h et 17 h et un "apéro kermesse" à partir de 18 h 30 (horaires à confirmer). A noter que le spectacle de cirque se déroulera en 3 temps : les maternelles entreranno en piste le matin et les primaires continueront l'après-midi et seront divisés en 2 groupes avec une pause entre les 2 (1er groupe : CP - CE1/CE2 - CM1 // 2ème groupe : CP/CE1 - CE2 - CM2).

Le flyer sera bientôt dans les cahiers de vos enfants où vous retrouverez tous les détails de la journée.

Afin que nos enfants passent une superbe journée, nous recherchons des bénévoles : parents, grands-parents ou grands frères ou grandes sœurs, ...

Toute aide est la bienvenue : confectionner un gâteau pour le déjeuner kermesse, monter des tivolis, installer la kermesse, animer un stand de la kermesse, tenir la buvette, ...

Vous êtes dispos pour 1 h, 2 h ou plus, contactez-nous sur [ape.fressines@gmail.com](mailto:ape.fressines@gmail.com) ou sur notre page facebook, <https://www.facebook.com/fressinesape/>

### Concerts d'automne les 7 et 8 septembre

A vos agendas : "Métronome et Fressines en Fête" organisent leurs concerts d'automne à la salle des fêtes les 7 et 8 septembre à partir de 21 heures.

1- Le vendredi 7 septembre Années 70's : 1 chanteuse et 3 chanteurs accompagnés de musiciens vous feront revivre les années 70... Au programme 3 heures de musique non stop (Jacques Dutronc, Sylvie Vartan, Julien Clerc, Claude François et bien d'autres pour la variété française, the Shadows, les Beatles, les Rolling Stone et beaucoup d'autres pour la variété étrangère). Billet entrée 13 euros

2- Le samedi 8 septembre: hommage J. Hallyday : un groupe de musiciens (cuivre, clavier, guitariste...), chanteurs et choristes seront sur scène afin de rendre un bel hommage au rockeur disparu. Billet entrée à 15 euros (nous vous proposons également un billet pour les 2 soirs à 25 euros).

Attention nous sommes limités à 300 places (concert dans la salle des fêtes)... Dépêchez-vous !!! Renseignements et réservations : Myriam FOUCHÉ 06.98.48.28.72 ou Patrice BARBOTEAU 06.86.80.76.28.

Fressines en Fête organisera le samedi 15 septembre 2018 son ran'diner dans la vallée du Lambon. De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement. Renseignements et contact : Myriam FOUCHÉ 06.98.48.28.72 ou [myriamfouche@yahoo.fr](mailto:myriamfouche@yahoo.fr)